

Sujet : [INTERNET] projet de parc éolien

De : >

Date : 21/09/2022 à 07:01

Pour : ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr

S L
6 rue du Maine
44600 Saint-Nazaire

Le 21 septembre 2024

à Monsieur Patrick Roger, commissaire enquêteur
Projet de parc éolien en Marne

Je suis une habituée de la Marne où je passe des vacances régulièrement. Cette partie est couverte de bois qui rendent le paysage agréable.

Avec le projet de parc éolien, certains sites seront détruits et/ou perturberont les migrations saisonnières d'oiseaux.

Ce parc affectera aussi des cours d'eau lors des travaux. Avec la canicule de cet été et d'autres à venir, en raison du réchauffement climatique, je m'étonne que les sources naturelles de protection (bois et ruisseaux) soient impactées.

Enfin, à qui bénéficieront ces sources d'énergies ? Aux habitant-es ? Ou plutôt aux grosses entreprises agricoles d'élevage ?

Ce projet n'est pas conçu pour le bien-être des habitant-es et des animaux malgré que cette source d'énergie soit présentée comme "verte".

J'espère que vous ne pensez pas que la faible densité de population justifie la dégradation de milieux naturels.

S L